



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**CHSCT Départemental
5 juin 2020
Déclaration FSU**

Monsieur le Président du CHSCT,

Tout d'abord, la FSU vous remercie pour les points réguliers qui ont été effectués lors de nos CHSCT départementaux et pour votre volonté de maintenir le dialogue social, essentiel pour les représentants des personnels que nous sommes et indispensable pour la protection des agents.

Plus nous avançons dans l'année et plus la fatigue se fait sentir d'autant plus avec la crise sanitaire qui nous occupe. La phase de confinement avec sa nouvelle organisation de travail à distance, puis le déconfinement et la « reprise » qui n'en est pas vraiment une puisque les enseignants ont toujours continué de travailler, ont mis l'ensemble des personnels en état de tension permanent virevoltant entre les annonces et les demandes institutionnelles plus ou moins confuses et/ou appuyées.

Les annonces du 28 mai n'ont guère été plus détendues et l'annonce farfelue du ministre de l'éducation d'atteindre le « 100 % d'ouverture des écoles la semaine du 2 juin » n'a pas aidé les personnels, pire, elle a fait voler en éclat la notion de progressivité d'accueil et a engendré confusion chez les parents, qui se traduisent parfois par des pressions sur les personnels pour accueillir coûte que coûte leurs enfants. La communication du ministre de l'éducation est inacceptable et en total décalage avec la réalité du terrain et les exigences du protocole sanitaire. On ne peut pas laisser à penser que tous les élèves seront accueillis alors qu'il n'en est rien. Par contre, ces propos ont provoqué et vont continuer de provoquer un afflux de demandes des familles, demandes légitimes, et mettre les directeur/trices et les

équipes dans une posture plus qu'inconfortable : Quand réorganiser les groupes pour accueillir les nouveaux élèves ?

Comment expliquer à ces parents, quand l'école est déjà au maximum de sa capacité d'accueil, que leurs enfants ne pourront pas être accueillis ? Et quand devrait se faire tout ce travail ? Le week-end ? Le soir ?

D'ailleurs, à combien estimez-vous la capacité d'accueil maximale d'élèves du 1^{er} degré dans notre département ?

Pour la FSU, nous rappelons par ailleurs notre attachement au respect du protocole sanitaire national sans relâchement.

Nous vous demandons de veiller à ce que cette amplification dans l'accueil n'entraîne pas, bien sûr, d'« entorses » au protocole national et qu'il n'accroisse pas non plus les RPS des personnels (tensions avec les parents, avec la mairie, pression pour mettre en place différents scénarii, ...) et ne dégrade pas les conditions de travail (surcharge de travail toujours recommencé, extension du temps de travail présentiel-distanciel, changement des missions -RASED devenant des remplaçants par exemple...)

Dans les collèges, les annonces du 28 ont pris de cours les équipes : certains établissements ont pensé -avant la communication académique – être tenus d'accueillir les 3^è et les 4^è le plus tôt possible alors que les conditions de l'accueil des 6^è et des 5^è n'étaient pas partout finalisées. Force est de constater que la préparation à la réouverture ne s'est pas déroulée de la meilleure façon dans tous les collèges.

Si, là où une concertation avec l'ensemble des personnels et des représentants des parents, dans le cadre des instances dédiées, a pu avoir lieu dans des délais raisonnables et un climat serein, la réouverture s'est faite dans de bonnes conditions, en revanche dans un nombre significatif d'établissements, les représentants des personnels ont dû batailler pour que les instances se tiennent, ce qui n'est pas normal. En outre, l'information précise des personnels à la mise en œuvre du

protocole n'a pas forcément non plus eu lieu. L'information en amont aux parents a souvent été, quant à elle très succincte, suscitant de fait réserves et inquiétudes. Quant à l'organisation pédagogique, elle a souvent été imposée de façon verticale, sans concertation digne de ce nom. Cela se traduit dans nombre d'établissements par un non-respect de l'équilibre des disciplines et donc à une hiérarchisation de ces disciplines (quand bien même aurait-elle été imposée par l'incapacité à ouvrir toutes les salles de cours dans le respect des consignes sanitaires, notamment celles à usage spécifique) source de souffrances professionnelles. Sans parler des collègues qui se voient imposer de prendre en charge des élèves autres que les leurs, sans cohérence pédagogique (quel lien recréer dans ce cas, quelle continuité des apprentissages ?) ou de faire de l'aide aux devoirs ...Il est à noter que sont particulièrement touchés les collègues travaillant avec des regroupements de classes puisque les conditions sanitaires rendent impossibles ces regroupements... A méditer donc pour la rentrée de septembre. N'oublions pas non plus les collègues en services partagés ou TZR qui souffrent particulièrement des conditions de cette réouverture. L'accueil des 4^e et des 3^e à partir de la semaine prochaine ne fait que renforcer ces problématiques.

A cela s'ajoute un cumul de fait présentiel/distanciel extrêmement éprouvant pour les enseignant-e-s (puisque certaines classes peuvent être prises en charge en présentiel, d'autres en distanciel pour un -e même enseignant-e) , et que les élèves perdent donc encore un peu plus de repères... Ce mode dégradé ne peut perdurer : il est doublement source de souffrance, parce qu'il éclate la cohérence pédagogique et parce qu'il creuse les inégalités.

En outre, il s'avère que les livraisons de masques posent parfois problème : étiquetages non réglementaires, absences de notice et livraisons en vrac semblent monnaie courante... Est-ce ainsi que l'on témoigne du respect dû aux fonctionnaires d'Etat ?

Comment ne pas s'interroger sur les recommandations contradictoires données aux personnels comme parfois aussi à la population donc à nos usagers : du « *masque inutile* » au « *masque recommandé voire obligatoire* », des « *gants déconseillés* » avec un argumentaire frisant l'infantilisation des personnels - des adultes, des pressions mises par notre ministère pour une reprise la plus globale possible tout en insistant sur la nécessaire pérennisation du distanciel « *chaque fois que possible* » par la voie du ministère de la Santé, etc. ?

On peut aussi s'interroger sur le dépistage à grande échelle de la population. Est-il préférable de laisser entrer un élève porteur du virus et d'attendre que des symptômes soient visibles (quand ils le sont...) ? Il aurait été souhaitable de s'assurer en amont, avec la plus grande fiabilité possible, de la non-contagion des élèves revenant dans nos structures .

Enfin, pour la FSU, il est nécessaire de discuter du suivi médical des personnels aussi bien par rapport au covid que hors covid (CLM, mi-temps thérapeutiques, allègements de service...). Il nous faudra être vigilant à l'état de santé de l'ensemble des personnels et au stress et inquiétudes générés ainsi qu'au mal-être qui pourrait surgir face à un enseignement empêché, à des conditions d'exercice dégradées ou trop éloignées du métier...

Avez-vous reçu des fiches SST durant cette période et, si oui, comment celles-ci ont-elles été traitées, en attendant la dématérialisation du registre de santé, sécurité au travail ?

Nous, institution et organisations syndicales, devons tirer le bilan de cette période mais aussi poursuivre le travail déjà engagé en CHSCT : visites de cette année et préconisations départementales, réponses aux différents avis, sécurisation de la classe virtuelle... autant d'urgences à traiter avant la préparation de la rentrée. Nous souhaitons qu'un CHSCT départemental ait lieu d'ici la fin de l'année scolaire afin de faire un point sur le travail engagé et nous souhaitons obtenir réponse aux avis

déposés. Qu'en est-il des avis sur la direction d'école lors du CHSCT de novembre 2019 par exemple ?

Enfin, à l'évidence, un travail anticipé sur les conditions de rentrée de septembre est plus que nécessaire, c'est pourquoi il est important d'établir un calendrier permettant d'y travailler. Travail qui devrait inclure un volet sur l'existence *in situ* d'une réserve d'E.P.I. (masques et autres) en prévention d'une autre pandémie.

Au vu des circonstances et de la responsabilité engagée de l'employeur, les convocations/invitations ne devraient être considérées que « hors contingent d'ASA » et donner lieu à des ordres de mission pour permettre aux représentants ayant repris en présentiel de se consacrer à ces travaux.